

Bâtir le Montréal de demain

Montréal **Budget 2018**

Budget de fonctionnement
en bref



Page couverture :
Source par Jaume Plensa.

Avec l'autorisation de
M. Jaume Plensa,
Mme France Chrétien Desmarais
et M. André Desmarais,
octobre 2017.

Table des matières

Ce document est la version déposée du budget de fonctionnement en bref 2018 de la Ville de Montréal.

- 2** Mot de la mairesse
- 3** Mot du président du comité exécutif
- 4** Faits saillants
- 6** Des investissements stratégiques dans nos infrastructures d'eau
- 7** D'où proviennent les revenus de la Ville?
- 8** Toutes vos taxes comptent
- 9** Variation des charges fiscales totales
- 11** L'île de Montréal et sa population

Mot de la mairesse



Lorsque la population a fait son choix le 5 novembre dernier, elle nous a adressé un message. Elle nous a demandé de ne pas perdre de vue ses priorités, soit d'investir dans les services et les infrastructures qui font une différence dans sa vie quotidienne. Et c'est la direction que nous avons prise avec le premier budget

de notre administration, qui nous permettra de commencer à bâtir la ville de demain.

Notre ville, qui se transforme au gré des changements technologiques, démographiques et climatiques, doit faire place à de nouvelles entreprises, de nouvelles approches et de nouveaux arrivants. Cette ville, nous la bâtissons pour tous les Montréalais et toutes les Montréalaises, ceux et celles qui y sont établis depuis de nombreuses années et ceux et celles qui font le choix de s'y installer et de participer à son élan économique, culturel et social. C'est pour ces personnes que nous devons préparer Montréal aux défis de demain. Et c'est également pour elles que nous devons offrir des milieux de vie sécuritaires où l'on pourra grandir et se divertir, sans oublier des milieux professionnels stimulants et innovants.

Le choix des services

Dès notre entrée en poste, nous avons pris connaissance de l'état des finances publiques et nous avons fait des choix qui nous permettront d'offrir les services auxquels les citoyens et les citoyennes s'attendent. Tout cela, en rattrapant le retard de dizaines d'années de sous-investissements dans nos infrastructures et dans nos réseaux de transport routier et collectif.

Nous avons respecté notre engagement à l'égard des taxes foncières pour répondre aux besoins généraux, tout en bonifiant les programmes d'aide pour que les Montréalais et les Montréalaises puissent accéder plus facilement à la propriété. Dès que le feu vert sera donné par le gouvernement du Québec, nous mettrons également en œuvre un nouveau programme afin de soutenir la création d'unités de logements sociaux et communautaires. Nous avons toutefois l'obligation de faire un effort supplémentaire afin de sécuriser nos infrastructures stratégiques d'eau, qui sont en très mauvais état et qui nécessitent un accroissement majeur des investissements.

Les Montréalais et les Montréalaises sont sollicités financièrement et nous avons l'obligation d'offrir le maximum pour les services dont ils ont besoin. Ces services, principalement offerts dans les arrondissements, sont au cœur des priorités et des décisions de notre administration. Nous nous assurerons toujours de bien mobiliser les ressources afin qu'elles soient dirigées vers ces priorités.

Nous avons posé les actions nécessaires afin de dégager une marge de manœuvre financière qui nous permettra d'offrir à la population montréalaise des services efficaces et de qualité. Nous croyons qu'il est possible d'accroître la mobilité et l'accès à la propriété tout en développant des milieux de vie plus familiaux, plus attrayants et plus sécuritaires pour tous.

Une meilleure gestion financière et une priorisation plus adéquate des dépenses et des investissements nous permettront, au cours des quatre prochaines années, de remettre les intérêts des citoyens et des citoyennes au premier plan. Nous faisons le premier pas dans cette direction avec ce budget qui commence à prendre les couleurs de notre administration.

A blue ink handwritten signature of Valérie Plante, consisting of stylized, flowing letters.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Mot du président du comité exécutif



Lorsque la mairesse de Montréal m'a confié la tâche de terminer la préparation du budget amorcée par l'administration précédente, mon principal défi était de dégager une marge de manœuvre suffisante afin de réorienter nos efforts vers les priorités de la population.

Notre administration a pris connaissance de la situation

budgétaire et a travaillé à élaborer un budget de 5 472,2 M\$, en hausse de 5,2 % par rapport au budget de 2017. La hausse réelle est de 2,7 % ou de 139,5 M\$, en excluant deux dépenses particulières : celle liée à l'Entente « Réflexe Montréal » et celle relative aux effets des stratégies touchant les mesures transitoires pour les régimes de retraite. Puisque près de 70 % des revenus municipaux proviennent directement des contribuables, notre capacité d'action est limitée. C'est pourquoi nous sommes pleinement conscients de l'importance de faire les bons choix pour commencer à bâtir le Montréal de demain.

Ce budget illustre la volonté de notre administration de veiller à ce que les arrondissements puissent offrir des services de proximité de qualité : nous avons ainsi indexé leurs transferts de 1 %. En collaboration avec les arrondissements, nous nous assurons que la Ville de Montréal préserve sa cohérence d'action, tout en appliquant la rigueur budgétaire nécessaire à la bonne gestion des deniers publics.

Par ailleurs, nous avons réalisé des efforts d'optimisation de nos ressources, lesquels ont pour effet de stabiliser le budget des services centraux. Le Plan quinquennal de la main-d'œuvre (PQMO), dont la performance sera réévaluée, générera pour sa part des économies de 9,7 M\$ au chapitre des coûts en effectifs. Les hausses de rémunération et l'indexation des autres familles de dépenses seront assumées par les budgets de ces services. La contrainte budgétaire des services centraux s'élève donc à un montant total de 82,2 M\$.

Nous nous assurerons que les projets qui seront proposés à la collectivité montréalaise seront basés sur des études qui démontrent leur viabilité à long terme et qu'ils nous permettront de mieux planifier le développement économique de Montréal. Nous allons également nous assurer que les projets et les événements qui seront mis de l'avant seront bénéfiques, et ce, afin de maximiser les retombées concrètes pour les Montréalais et les Montréalaises.

L'habitation, tout comme le transport collectif, est une pierre angulaire du développement économique et social montréalais. Des investissements massifs étaient donc nécessaires.

Dès cette année, notre administration investira 10,5 M\$ pour aider les familles à accéder à la propriété, ce qui représentera un investissement annuel de 21 M\$. Cet investissement permettra plus que jamais aux Montréalais et aux Montréalaises de profiter du programme d'aide à l'acquisition d'une propriété.

Nous sommes également conscients de l'importance du marché locatif, puisque plus de 60 % des citoyens et des citoyennes sont locataires. C'est pour cette raison que nous investirons 1 M\$ supplémentaire pour nous doter d'une brigade de salubrité formée de 30 personnes – 13 personnes de plus que l'équipe actuelle – afin de nous assurer que les ménages locataires aient accès à une habitation de qualité. Avec ces nouvelles ressources, nous nous attaquerons systématiquement, et avec toute la rigueur nécessaire, à l'insalubrité des logements, une problématique bien réelle et récurrente.

Une part importante du budget 2018 est consacrée à un enjeu majeur pour les Montréalais et les Montréalaises : la mobilité. Notre contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain augmentera de 27,7 M\$ afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Nous avons également réorganisé les ressources afin de commencer à bâtir l'escouade mobilité. Cette dernière nous permettra d'avoir une approche plus coordonnée et globale face aux enjeux de circulation.

De plus, grâce au statut de métropole, nous investirons dès 2018 un montant de 30 M\$ dans la mise en place de programmes visant à soutenir le développement économique de Montréal. Nous mettrons également sur pied un programme d'aide aux commerçants qui subissent les effets négatifs des chantiers de construction.

Notre administration annonce sa ferme intention de bâtir le Montréal de demain avec une force de travail représentative de la réalité montréalaise. Au cours de la prochaine année, nous investirons donc 1,5 M\$ afin d'aider plus de Montréalais et de Montréalaises issus de la diversité à accéder à notre fonction publique.

Nous sommes conscients de l'effort supplémentaire que nous demandons aux contribuables afin d'acquiescer des infrastructures sécuritaires, et c'est pourquoi les élus devront montrer l'exemple. Les élus seront les seuls employés de la Ville à ne pas obtenir d'augmentation de salaire et ils verront certains de leurs avantages sociaux amputés.

Dans ce budget – de transition –, nous avons fait des choix pour l'avenir de notre ville. Ces choix reflètent non seulement nos valeurs, mais aussi les efforts nécessaires pour faire avancer Montréal et rattraper le retard accumulé au fil des années.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Faits saillants pour 2018

- Le budget est de **5 472,2 M\$** pour 2018, en hausse de **270,5 M\$** ou de **5,2 %** par rapport à 2017.
- En excluant les hausses de deux dépenses particulières, soit celle de 30 M\$ relative à la nouvelle entente Réflexe Montréal – volet « Développement économique » (la Ville reçoit des revenus équivalents de 30 M\$) et celle relative aux effets des stratégies touchant les mesures transitoires pour les régimes de retraite et le changement lié à la taxe de vente du Québec (TVQ), pour un total de 101 M\$, la croissance des dépenses serait en hausse de **139,5 M\$** ou de **2,7 %** par rapport à 2017.
- La hausse des budgets des arrondissements est de **24,7 M\$** ou de **2,9 %**.
- Les budgets des services centraux sont stables, à l'exception de :
 - la hausse de 25,2 M\$ des budgets des services de sécurité publique;
 - la hausse de 7,3 M\$ des frais de financement des infrastructures de l'eau;
 - les nouvelles dépenses de 46 M\$ financées par des revenus équivalents provenant principalement du gouvernement du Québec (Réflexe Montréal, AccèsLogis, Rénovation Québec).
- Le paiement au comptant des immobilisations augmente de **40 M\$**, soit 31,5 M\$ pour des activités relatives à l'eau et 8,5 M\$ pour les autres activités.
- Les **charges fiscales à des fins générales** croissent de **1,9 %** pour les immeubles résidentiels et de **2,1 %** pour les immeubles non résidentiels.
- La **croissance des revenus de l'eau, afin de permettre le rattrapage d'un important déficit d'investissement dans les infrastructures de l'eau**, représente une augmentation des charges fiscales de **1,1 %** pour les immeubles résidentiels et de **0,8 %** pour les immeubles non résidentiels.
- La rémunération globale s'établit à **2 330,6 M\$**, en hausse de **31,3 M\$** par rapport à 2017. Elle représente **42,6 %** du budget de 2018, contre **44,2 %** en 2017.
- La poursuite du plan de réduction des effectifs, soit le Plan quinquennal de main d'œuvre (PQMO), permet une réduction nette de l'ordre de **110,7 années-personnes** pour 2018 et une économie de 9,7 M\$.
- La mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements, amorcée en 2015, se poursuit en 2018 avec un ajustement des crédits supplémentaires de **11,7 M\$**.
- La contribution au transport en commun est haussée de **27,7 M\$**. Cette contribution sera versée à la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).
- Le budget total des services de sécurité publique s'élève à plus de **977,5 M\$**, soit **647,3 M\$** pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et **330,2 M\$** pour le Service de sécurité incendie de Montréal. Ces montants sont en hausse de 25,2 M\$ par rapport à 2017 et intègrent les impacts de la nouvelle convention collective avec les policiers et de l'entente avec les pompiers conclue à la suite de la restructuration de leur régime de retraite.
- Le budget de l'activité « sécurité publique » dépasse **1 G\$** pour s'établir à **1 022,9 M\$**. En effet, aux 977,5 M\$ des budgets des services de sécurité publique, s'ajoutent notamment les dépenses d'entretien et de fonctionnement des immeubles et du matériel roulant liés à cette activité.
- Une somme de **138,4 M\$** est prévue pour la voirie municipale, dont **96,9 M\$** aux budgets des arrondissements.
- Les dépenses de déneigement totalisent **163,3 M\$**, une hausse de 6 M\$ par rapport au budget de 2017 qui s'explique, entre autres, par l'indexation des contrats et de la rémunération et par des crédits additionnels de 1,5 M\$ pour l'épandage d'abrasifs sur les trottoirs.
- Une somme de **157,5 M\$**, en hausse de **1,7 M\$**, est consacrée à la gestion des matières résiduelles. Cette faible hausse est le résultat des contrôles serrés effectués sur les divers montants des contrats de collectes.

- Les activités reliées aux loisirs et à la culture ont augmenté de 9,8 M\$ principalement à la suite de la hausse des budgets de cette activité dans les arrondissements. Ce montant incorpore également une hausse de la contribution au Conseil des arts de Montréal de 2,5 M\$ et de 745 000\$ pour celle du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- Les programmes d'habitation verront leurs crédits haussés de 7,4 M\$ en 2018.
- Des montants totalisant **1,5 M\$** seront investis dans un programme de parrainage professionnel lié à la diversité (en hausse de 1 M\$), dont un financement de 0,5 M\$ supplémentaire est attendu d'Emploi-Québec.
- Une somme de **1 M\$** sera consacrée à la brigade de salubrité des logements.
- Une brigade de surveillance des chantiers sera également créée afin de favoriser la mobilité sur le territoire de la ville.
- Des crédits additionnels sont prévus pour la sécurité au Jardin botanique et à la cour municipale (**1,1 M\$**) ainsi que pour le maintien aux normes des casernes de pompiers (**1,7 M\$**).

Des investissements stratégiques dans nos infrastructures d'eau

L'alimentation en eau potable est stratégique et vitale. Il s'agit d'une question de sécurité et de santé publique.

Nos infrastructures d'eau ont urgemment besoin d'investissements majeurs. Si nous ne redressons pas la situation, les générations futures en pâtiront et devront payer une facture qui ne cessera de croître. Au rythme où évoluent les choses, les investissements actuels ne nous permettent pas de rattraper le retard accumulé.

Le déficit d'entretien cumulatif de 2017 s'élève à environ 3,5 G\$ et 11 % des actifs requièrent des investissements majeurs à court terme.

Avec ce budget, nous prenons les moyens d'assurer un approvisionnement sécuritaire en eau pour les Montréalais et les Montréalaises, tout en visant l'atteinte des cibles de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable en économisant sur les coûts d'entretien à long terme. Gardons en tête que réparer une conduite d'eau en urgence est dix fois plus coûteux que d'en planifier les travaux.

Les infrastructures d'eau en bref :

- Des actifs évalués à 30 G\$;
- 6 usines de production d'eau potable;
- 14 réservoirs;
- 770 km de conduites primaires d'aqueduc;
- 3 600 km de conduites secondaires d'aqueduc;
- 4 300 km de conduites secondaires d'égouts;
- 550 km d'égouts collecteurs et émissaires;
- 90 km d'intercepteurs;
- 2 stations d'épuration des eaux usées.

Afin de maintenir le niveau de service actuel, nous sommes dans l'obligation d'augmenter substantiellement les investissements au cours des prochaines années. Dans les faits, pour maintenir en état les infrastructures d'eau, rattraper le retard accusé par la Ville et respecter les exigences législatives en vigueur, nos investissements doivent croître de 65 %.

Conséquemment, des ressources financières et humaines sont requises pour réaliser les analyses et études préalables, pour assurer un meilleur diagnostic de l'état de nos actifs ainsi que pour réaliser les travaux d'entretien et d'urgence.

Il importe de souligner l'obligation pour la Ville de respecter les exigences du gouvernement du Québec, notamment en maintenant un haut niveau de qualité d'eau potable en modernisant les usines de production d'eau potable et en limitant les quantités d'eaux usées non traitées qui se retrouvent dans les cours d'eau.

Les projets sont très nombreux, complexes, onéreux, mais ils demeurent nécessaires. C'est agir en gestionnaire responsable que de prévoir les fonds nécessaires au bénéfice des générations futures.

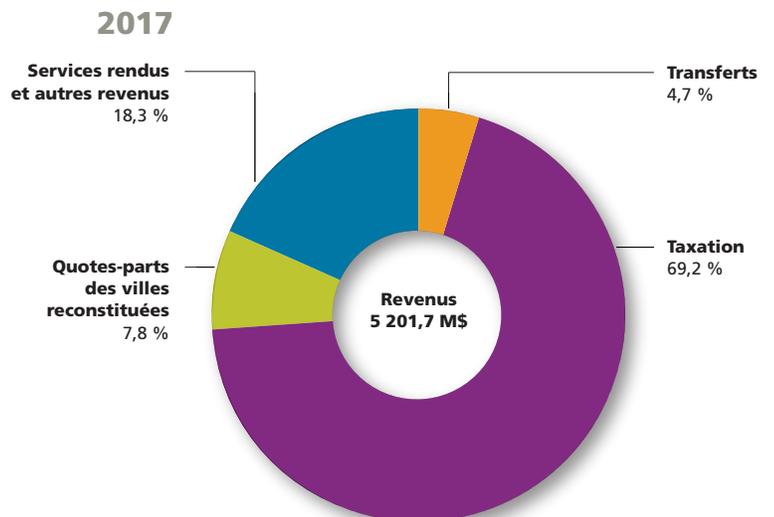
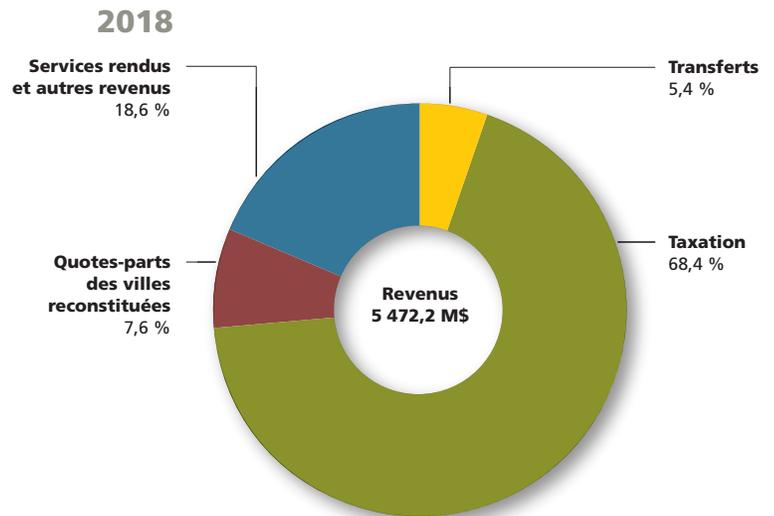
D'où proviennent les revenus de la Ville?

Les revenus de la Ville de Montréal, en 2018, proviennent principalement des taxes foncières, qui s'élèvent à plus de 3,7 G\$ et qui constituent 68,4 % des revenus totaux de l'administration municipale, comparativement à 69,2 % en 2017.

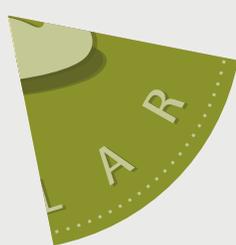
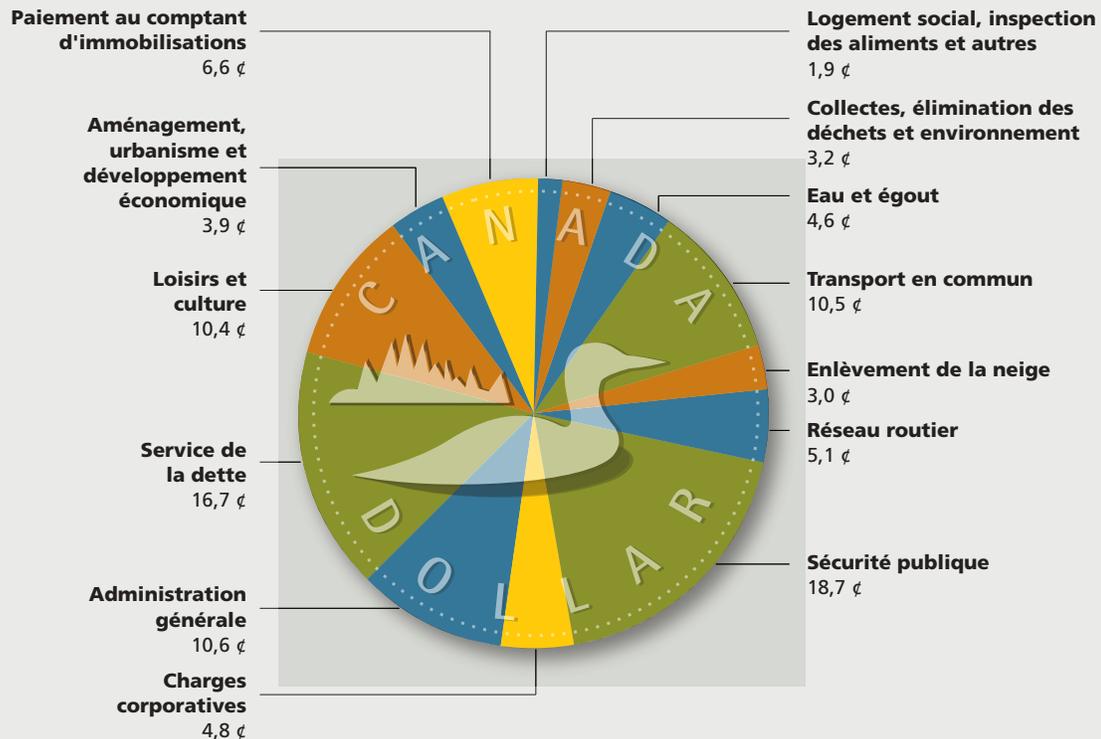
Les revenus provenant de services rendus et autres revenus totalisent 1 G\$ et représentent 18,6 % des revenus totaux de la Ville. Les revenus de transferts, c'est-à-dire les subventions reçues des gouvernements et autres organismes, atteignent 292,4 M\$, soit 5,4 % des revenus totaux de la Ville.

Soulignons qu'en vertu de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (LQ 2008, c. 19), les dépenses qui relèvent des compétences d'agglomération sont financées au moyen d'un régime de quotes-parts versées au budget de l'agglomération par l'ensemble des villes liées. Les dépenses d'agglomération exigées des villes reconstituées se chiffrent à 417,6 M\$, soit 7,6 % des revenus de la Ville de Montréal.

L'ensemble des revenus est destiné au financement des dépenses associées aux compétences locales de la Ville et à celles de l'agglomération. Rappelons que c'est la Ville de Montréal, en tant que Ville centre, qui a la responsabilité de gérer les opérations financières associées aux compétences d'agglomération, et ce, au bénéfice de l'ensemble des villes liées.



Toutes vos taxes comptent



Sécurité publique	18,7 ¢
Police	12,0 ¢
Sécurité incendie	6,4 ¢
Sécurité civile et autres	0,3 ¢



Loisirs et culture	10,4 ¢
Piscines, parcs et terrains de jeux	3,9 ¢
Centres communautaires	1,5 ¢
Bibliothèques	1,7 ¢
Patrimoine, musées et centres d'exposition	1,4 ¢
Patinoires	0,7 ¢
Autres	1,2 ¢



Charges corporatives	4,8 ¢
Régimes de retraite	2,4 ¢
Dépenses contingentes, réserves et autres provisions	2,4 ¢



Administration générale	10,6 ¢
Conseil municipal	1,1 ¢
Application de la loi	1,3 ¢
Gestion financière	5,1 ¢
Greffe et évaluation foncière	0,6 ¢
Gestion des ressources humaines	1,2 ¢
Gestion et opération dans les services et arrondissements	1,3 ¢

Variation des charges fiscales totales

Le tableau ci-dessous présente par arrondissement les variations des charges fiscales totales des contribuables montréalais, incluant l'effet de la variation des taxes d'arrondissement.

Toutefois, le compte de taxes de chacun des contribuables peut diminuer ou augmenter dans des proportions différentes, notamment en raison de l'évolution de la valeur foncière de la propriété par rapport à l'évolution de la valeur des autres propriétés de la ville.

Variation des charges fiscales globales entre 2017 et 2018, par arrondissement, immeubles résidentiels et non résidentiels

Arrondissements	Immeubles résidentiels				Immeubles non résidentiels			
	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation de la taxe relative à l'eau	Variation des charges fiscales totales ²	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation de la taxe relative à l'eau	Variation des charges fiscales totales ²
Ahuntsic-Cartierville	2,4 %	0,1 %	1,1 %	3,5 %	2,2 %	–	0,8 %	3,0 %
Anjou	0,7 %	1,2 %	0,9 %	2,8 %	1,0 %	0,3 %	0,9 %	2,2 %
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	3,0 %	0,1 %	1,1 %	4,2 %	2,9 %	–	0,6 %	3,5 %
Lachine	1,1 %	–	1,0 %	2,1 %	2,0 %	–	0,9 %	2,9 %
LaSalle	1,8 %	(2,2 %)	1,1 %	0,7 %	1,8 %	(0,5 %)	0,9 %	2,2 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1,4 %	0,1 %	1,0 %	2,5 %	2,2 %	–	0,6 %	2,8 %
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	2,5 %	0,2 %	1,0 %	3,7 %	1,6 %	–	0,8 %	2,4 %
Montréal-Nord	0,3 %	0,1 %	0,9 %	1,3 %	1,5 %	–	0,8 %	2,3 %
Outremont	2,8 %	0,6 %	1,1 %	4,5 %	5,5 %	0,1 %	0,7 %	6,3 %
Pierrefonds-Roxboro	1,8 %	0,2 %	1,0 %	3,1 %	2,7 %	–	0,8 %	3,6 %
Plateau-Mont-Royal (Le)	2,1 %	–	1,1 %	3,2 %	3,2 %	–	0,8 %	4,0 %
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	1,8 %	0,1 %	1,0 %	2,8 %	2,2 %	–	0,8 %	3,1 %
Rosemont–La Petite-Patrie	3,2 %	1,3 %	1,1 %	5,6 %	3,6 %	0,3 %	0,8 %	4,6 %
Saint-Laurent	0,0 %	0,7 %	1,0 %	1,7 %	(0,1 %)	0,2 %	0,9 %	0,9 %
Saint-Léonard	0,2 %	0,2 %	1,0 %	1,4 %	1,2 %	–	0,9 %	2,2 %
Sud-Ouest (Le)	2,2 %	0,2 %	1,0 %	3,4 %	3,7 %	–	0,8 %	4,6 %
Verdun	1,1 %	0,2 %	1,1 %	2,4 %	2,4 %	–	0,8 %	3,3 %
Ville-Marie	1,9 %	0,1 %	1,1 %	3,2 %	2,2 %	–	0,9 %	3,1 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2,8 %	1,6 %	1,1 %	5,4 %	3,0 %	0,3 %	0,8 %	4,2 %
VILLE DE MONTRÉAL	1,9 %	0,3 %	1,1 %	3,3 %	2,1 %	0,1 %	0,8 %	3,0 %

– Donnée infime.

1. Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière, la taxe relative à la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les variations de la taxe relative à l'eau et des taxes d'arrondissement relatives aux services.

2. Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

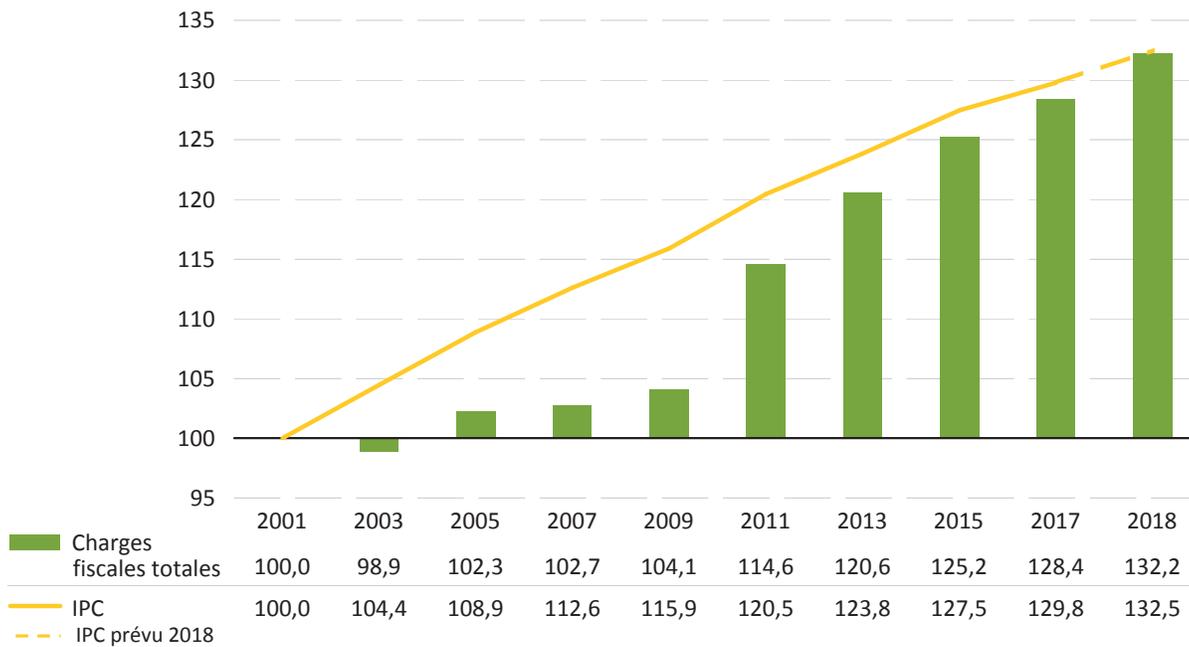
Source : compilation actualisée au 14 septembre 2017 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2017 et de 2018.

Variation des charges fiscales totales depuis 2001

Le graphique suivant présente l'évolution des charges fiscales totales des contribuables montréalais et des prix à la consommation depuis 2001.

Évolution des indices des charges fiscales totales¹ et des prix à la consommation², de 2001 à 2018

Indice (2001 = 100)



1. L'indice des charges fiscales totales mesure la variation des taxes foncières générales, des tarifs fiscaux, des taxes d'arrondissement et des taxes relatives à l'eau et à la voirie.

2. Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada.

L'île de Montréal et sa population



- Les 19 arrondissements de la Ville de Montréal
 - Les 15 autres villes liées
- Population totale de Montréal : 1 765 616
 Population totale de l'île de Montréal : 2 011 778



Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1563-5
Budget de fonctionnement 2018
Imprimé, Français

978-2-7647-1564-2
Budget de fonctionnement 2018
PDF, Français

978-2-7647-1565-9
Budget en bref
Imprimé, Français

978-2-7647-1566-6
Budget en bref
PDF, Français

978-2-7647-1567-3
Operating Budget / At a Glance
Imprimé, Anglais

978-2-7647-1568-0
Operating Budget / At a Glance
PDF, Anglais

Design graphique:
Ville de Montréal,
Service des communications
18881 (12-2017)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur
du papier recyclé



Montréal 